

## où se RENSEIGNER ?



Des bureaux d'études sont missionnés par le Conseil Général pour assister gratuitement les propriétaires dans toutes les phases de leur projet : du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles.

Ils peuvent également mettre en place en lien avec Procivis Alsace une avance des subventions et vous éviter ainsi des prêts relais éventuels dans l'attente du versement des subventions.

Un bureau d'études intervient sur chaque territoire de Maison du Conseil Général. Vous pouvez prendre contact par téléphone ou vous rendre directement à la permanence la plus proche de votre domicile !

## LE CONSEIL GÉNÉRAL C'EST **4 MISSIONS** :

- > DONNER UNE CHANCE À CHACUN DE S'ÉPANOUIR
- > ÊTRE SOLIDAIRE DES BAS-RHINOIS À TOUT ÂGE DE LA VIE
- > AMÉNAGER DURABLEMENT ET ÉQUITABLEMENT LE TERRITOIRE
- > PROMOUVOIR LES RICHESSES NATURELLES ET ÉCONOMIQUES DU BAS-RHIN



**CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN**  
Hôtel du Département  
Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG Cedex 9  
Tél. 03 88 76 67 67  
Fax 03 88 76 67 97



> [www.cg67.fr](http://www.cg67.fr)

- > Maison du Conseil Général de Wissembourg  
Cerveau M. Colin  
([cerveau@noos.fr](mailto:cerveau@noos.fr) ou 03.88.44.09.08)
- > Maison du Conseil Général de Haguenau  
Urba Concept M. Thomann  
([urba-concept@wanadoo.fr](mailto:urba-concept@wanadoo.fr) ou 03.88.68.37.00)
- > Maison du Conseil Général de Saverne  
Urbam Conseil Mme Blanrue  
([opah@urbam.fr](mailto:opah@urbam.fr) ou 03.29.64.45.16)
- > Maison du Conseil Général de Molsheim  
ARIM Alsace Mme Rung  
([crung@domial.fr](mailto:crung@domial.fr) ou 03.88.10.25.64)
- > Maison du Conseil Général de Sélestat  
Urbam Conseil M. Valence  
([opah@urbam.fr](mailto:opah@urbam.fr) ou 03.29.64.45.19)

LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN  
DES SERVICES  
AU  DE VOTRE VIE



## VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

→ et vous envisagez des travaux dans le logement que vous occupez...

En 2009, des fonds exceptionnels de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et du Conseil Général sont disponibles au titre du plan de relance pour financer la réhabilitation énergétique de 335 logements.



[www.cg67.fr](http://www.cg67.fr)

